



GROUPE II : LÉVRIERS ET CHIENS COURANTS

BASENJI

RECONNAISSANCE : 1939

Standard mis à jour : janvier 2004

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ASPECT GÉNÉRAL

Petit chien à la charpente légère et à dos court qui donne l'impression d'être haut sur pattes pour sa longueur. Tête plissée portée fièrement et donnant l'impression d'un chien souple et alerte. Le basenji, qui n'aboie pas, n'est pourtant pas muet. Son front plissé et son allure de coureur rapide et infatigable (comme celle d'un cheval de course à pleine allure) constituent des caractéristiques qui lui sont propres.

TAILLE

Hauteur au garrot : mâles, 43,25 cm (17 po); femelles, 40,75 cm (16 po)

Longueur (du devant de la poitrine à la limite postérieure de l'arrière-train) : mâles, 43,25 cm (17 po); femelles, 40,75 cm (16 po).

Poids : mâles, environ 11 kg (24 lb); femelles, environ 10 kg (22 lb).

ROBE

Poil court et soyeux. Peau très souple.

COULEUR

Rouge châtain; noir; tricolore (noir et rouge châtain); bringé (rayures noires sur un fond rouge châtain); avec les pieds, la poitrine, et le bout de la queue toujours blanc. Les pattes, la liste et l'encolure blanches sont facultatives. Le blanc ne doit jamais prédominer la couleur primaire. La couleur et les marques doivent être riches, claires, et bien définies, avec une ligne de démarcation distincte entre le noir et le rouge des tricolores et les rayures des bringés.

TÊTE

Crâne plat, bien modelé, de largeur moyenne, s'affinant vers les yeux. Partie antérieure de la face s'affaissant des yeux vers le museau et plus courte vers le crâne. **Museau** ni trop gros ni trop pointu, mais avec des coussins arrondis. Plis fins et abondants sur le front. Les plis latéraux sont souhaitables, mais ne doivent pas pendre. La **truffe** noire est très souhaitable. Toute trace de rose ne doit pas entraîner de pénalité pour un chien qui possède d'excellentes caractéristiques, mais un tel animal ne doit pas être utilisé à des fins d'élevage. **Denture** égale en ciseaux. **Yeux** noisette foncé, en forme d'amande, placés en oblique et perçants. **Oreilles** d'une fine texture, petites, en pointe et droites, attachées bien en avant sur le dessus de la tête.

COU

De bonne longueur, bien arqué, et plutôt rempli à la base du cou. Le cou est bien ancré dans les épaules.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Épaules plates, bien vers l'arrière. **Pattes** droites de fine ossature. Avant-bras long et tendons bien définis. **Paturons** de bonne longueur, droits et flexibles.

CORPS

Court avec dos droit. **Poitrine** profonde, de largeur moyenne. **Côtes** bien cintrées, créant une bonne cavité pour le cœur; poitrail profond, rein court, et se terminant en une taille bien définie.

MEMBRES POSTÉRIEURS

Forts et musclés, **jarrets** bien descendus, tournés ni vers l'intérieur, ni vers l'extérieur. Jambes longues. **Pieds** petits, étroits et trapus; doigts bien arqués.

QUEUE

Plantée au sommet, bien enroulée d'un côté ou de l'autre.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

- Crâne ou museau grossiers;
- Crâne en forme de pointe ou de dôme;
- Présence de fanon;
- Yeux ronds;
- Oreilles attachées bas;
- Prognathisme supérieur ou inférieur;
- Poitrine large;
- Croupe large;
- Ossature lourde;
- Les nuances crème, les couleurs nuancées ou les couleurs autres que celles mentionnées au standard doivent être sévèrement pénalisées.